



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Centres de convalescence et de cures

Question écrite n° 38955

Texte de la question

M Jean Gougy attire l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur la necessite de modifier la conception administrative du statut de la cure climatique. On peut se demander s'il y a lieu de maintenir des differences aussi prononcees entre les statuts d'une cure thermale et ceux d'une cure climatique. Il lui demande si le Gouvernement envisage de prendre des mesures en la matiere.

Données clés

Auteur : [M. Gougy Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38955

Rubrique : Etablissements de soins et de cure

Ministère interrogé : santé et famille

Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 1988, page 1514